

ST-GERMIER 79 INFOS

Le bulletin communal des germariennes et germariens



© RÉMI RAPPE

Même si cela n'est pas tout à fait le lieu adéquat, je tiens à remercier tous les habitants de St-Germier qui ont accordé leur confiance à la nouvelle équipe qui me suit dans cette 3^e élection.

Ceci étant, je regrette à titre personnel les difficultés rencontrées pour réunir cette équipe de bénévoles qui s'est engagée pour 6, voire 7 ans, à gérer les affaires de la commune.

Il est à ce titre dommage que les médias véhiculent toute une série de désinformations sur le rôle de l'élu, et que l'État lui confie des responsabilités sans offrir en contrepartie les financements nécessaires tout en renforçant normes et exigences inutiles et coûteuses.

Il est tout d'abord faux d'épiloguer sur la dangerosité du métier d'élu. Les agressions, existent certes, mais elles sont extrêmement peu nombreuses et dans le département, à ma connaissance, la dernière émanait d'une personne souffrant d'un déséquilibre mental qui s'en est pris au maire comme il aurait pu attaquer n'importe qui d'autre.

Par contre, l'État accable les élus de tâches ingrates qu'il ne finance pas. À titre d'exemple, les délibérations et actes administratifs qui doivent lui être transmis et qui auparavant étaient déposés en sous-préfecture de Parthenay, doivent désormais l'être par voie électronique, en utilisant un logiciel spécifique qui a coûté près de 1000€, là où quelques timbres poste suffisaient.

Sans compter l'accumulation des exigences en matière de contrôle de sécurité qui ne cesse de s'allonger (extincteurs pour la mairie et la salle des fêtes, installation électrique et gazière pour ces deux lieux publics, défibrillateur obligatoire et qu'il faut entretenir annuellement, tout comme les différentes réserves incendie).

Néanmoins, le rôle d'élu est essentiel, pour être le premier relais vis-à-vis d'une administration de plus en plus éloignée des préoccupations quotidiennes qui par souci d'économie, ferme les équipements publics (perception, Poste, etc.) et les remplace par un dialogue électronique qui ne sera jamais à la hauteur d'un échange humain.

La tâche d'élu est certes ingrate, mais elle est néanmoins totalement indispensable et il est hautement souhaitable qu'elle redevienne à l'avenir, un véritable enjeu démocratique.

Votre maire, Jean-François LHERMITTE

DANS CE NUMÉRO

EDITO

**BONJOUR LA FIBRE,
ADIEU LE CUIVRE**

**LES INCIVILITÉS SE
PERPÉTUEMENT**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

**FÊTE DU PAIN 2026
RENDEZ-VOUS À LA HALLE LE
SAMEDI 20 JUIN**

RENTRÉE SCOLAIRE

MICROFOLIE À PAMPROUX

**AFFICHETTES :
FÊTE DU PAIN
MÉCHOUI**

Méchoui à St-Germier

Il aura lieu mardi **14 Juillet à 12h30** à la salle des fêtes. **Ouvert à tous sur réservation** auprès d'Evelyne 06 09 72 78 85 ou Alizée 06 87 18 37 63
comitédesfetes.stgermier@gmail.com

BONJOUR LA FIBRE, ADIEU LE CUIVRE

Dans les années 2024 et 2025, avec l'aide financière des collectivités locales, la fibre a pu être déployée sur toute la commune et désormais, toutes les habitations bénéficient d'un accès à internet puissant, alors même qu'auparavant certains hameaux comme Coussay ou la Groie, n'avaient aucun accès, même à l'adsl.

Cette avancée technologique a néanmoins son revers. France Telecom va démonter dans les prochaines années son réseau cuivre. Pour St-Germier, la fin du réseau cuivre est programmée pour 2030. Ce qui veut dire à cette date, que tous les abonnés classiques à France Telecom n'auront tout simplement plus de téléphone.

Il leur faut donc dès maintenant songer à un autre mode de raccordement,

moyennant une box qui peut être souscrite auprès de n'importe quel opérateur (Orange, Free, SFR ou Bouygues), box qui, sans utilisation d'internet, pourra vous permettre en sus l'accès à certains services notamment de télé-surveillance.



LES INCIVILITÉS SE PERPÉTUENT

Récemment, des dépôts sauvages ont été détectés sur une parcelle communale.

Il nous faut donc rappeler une fois de plus :

- Que les déchetteries de Ménigoute et Pamproux accueillent sans difficulté tous les déchets verts gratuitement (financé en totalité par vos impôts, c'est à dire la taxe d'ordures ménagères).
- Celle de Pamproux accueille les gravats et déchets du bâtiment gratuitement pour les particuliers.



La commune qui doit donc supporter les coûts d'enlèvement de ces apports inappropriés portera désormais systématiquement plainte et infligera les amendes administratives prévues à l'encontre de ces actes malveillants.

Pour retrouver toutes les informations, le site du SMC : www.smc79.fr

FÊTE DU PAIN 2026

Rendez-vous le Samedi 20 Juin prochain à partir de 19h à la Halle du village.

Le moment pour partager un bout de pain cuit par Manu Davignon dans le four de St- Germier. La commune vous offre le pain et le vin, tandis que l'association Le Souffle du Bocage ouvrira le Bar de la Halle.

Les musiciens Bernard Subert et Manu Pariselle nous feront le plaisir de jouer quelques morceaux pour accompagner cette soirée. Pensez à vos couverts ainsi que votre repas pour prendre en commun ce dîner convivial. Cette manifestation est ouverte aux habitants de Saint-Germier ainsi que leurs invités.



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Vendredi 8 Mai dernier, les bleuets sont venus fleurir les participants à la cérémonie de commémoration marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans une ambiance simple et intimiste (une quinzaine de personnes, citoyens, élus, militaires et porte-drapeaux), un hommage a été rendu au pied du monument aux morts de la commune. Dans un contexte international particulièrement incandescent, cette cérémonie a donné un écho singulier à l'actualité dont nous avons connaissance. À noter la référence que M. Lhermitte a convoqué lors de son discours, une citation d'Oscar Wilde : « Il faut nous laisser gouverner par les fous, voyez où les sages nous ont menés ».

Un remerciement particulier à Marine Damany et El-Anrif Bacar pour leur présence, à la fois élus et militaires tous deux.



CARNET ROSE

Lou GAUFRETEAU née le 16 avril
Cataleya DESRE née le 15 mai

RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2026

L'inspecteur d'Académie a réuni les maires du RPI pour faire le point sur la rentrée de Septembre 2026. Les effectifs semblent stables, et aucune fermeture de classe n'est envisagée (sachant qu'il en est prévu 28 sur le département des Deux-Sèvres, qui est le plus mal loti de la région Nouvelle Aquitaine). Pour ce qui concerne les enfants de Saint-Germier, ils seront tous affectés à l'école maternelle et l'école primaire de Ménigoute. Il y aura une seule exception pour les enfants scolarisés en CE2. Avec leurs camarades de Ménigoute, ils devront rejoindre l'école de Vasles, ce qui nécessitera un dispositif particulier qui a fonctionné en 2025/2026 (départ avec le bus du collège vers 8 heures et transfert à Ménigoute où 2 agents de la CCPG les prennent en charge à la garderie et les accompagnent ensuite au car de Vasles). L'académie de Poitiers n'accepte plus les écoles à classe unique et fait tout pour les fermer. Aussi les élus font le maximum pour maintenir des écoles à deux classes, comme à Vasles et Ménigoute.

OUVERTURE DE LA MICRO-FOLIE DE PAMPROUX

Comment expliquer la Micro-Folie ... ? Ce lieu culturel trouve place au 12 rue de la Gare, à la maison des associations de Pamproux. Y sont agencés plusieurs espaces : les collections numériques en consultation, les casques de réalité virtuelle, le coin Biblio-arts, les tables d'activités et l'exposition temporaire de Raynald Letertre. L'entrée y est libre et gratuite, les mercredi et samedi de 14h à 17h. Ce lieu s'adresse à tous les publics, enfants comme adultes, et donne à voir, à réfléchir, à s'étonner, se questionner, discuter, bouger...

Chloé Estève, habitante de St-Germier et médiatrice culturelle en charge du lieu, vous y accueillera et vous guidera dans la multitude de découvertes possibles.

c.esteve@pamproux.fr

06 64 46 18 19

